

CHAPITRE V

Le compte social prévisionnel de l'agriculture pour 2010 ⁽¹⁾

Résumé	103
Le compte social des exploitants agricoles	104
Les prestations sociales	104
Les cotisations et les autres ressources	106
Le compte social des salariés agricoles	111
Les prestations sociales	111
Les cotisations et les autres ressources du compte	112

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Sylviane VIGNAUD au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2010

A titre liminaire, il est rappelé qu'une réforme coordonnée et d'ensemble du financement du régime des non-salariés agricoles a été réalisée par les lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2009, réforme qui comporte un volet financier et un volet institutionnel.

Le volet financier représente un effort très important (9 Md€) consenti par l'Etat pour apurer les dettes du FFIPSA et pour jeter les bases d'un nouveau financement pérenne pour la branche maladie du régime avec l'affectation de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société (1,1 Md€ attendus en 2009).

En outre, à compter de 2009, la branche maladie du régime des non-salariés agricoles est intégrée financièrement au régime général, tout comme l'étaient déjà auparavant la branche famille des exploitants agricoles et le régime des salariés agricoles depuis 1963.

Le volet institutionnel consacre, quant à lui, la suppression du FFIPSA au 1^{er} janvier 2009 et le transfert de ses droits et obligations à la Caisse centrale de MSA qui se voit conférer l'autorisation légale d'emprunt pour couvrir ses besoins de financement.

Le régime des exploitants ne portera donc que le déficit de la branche vieillesse.

Le compte social prévisionnel des exploitants fait apparaître en 2010 une légère hausse de 0,7% des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs. Cette progression serait à mettre à l'actif de la branche maladie, dont les dépenses augmentent de 2,7% ; les dépenses des autres branches diminueraient (-0,7% pour la vieillesse et -3,1% pour la famille).

Le total des dépenses s'élèverait à 16,9 Md€. Les recettes représenteraient 15,8 Md€.

Les évolutions conjuguées des charges et des produits conduiraient à constater dans le compte social un déficit légèrement inférieur à 1,2 Md€.

Dans le compte social des salariés agricoles, les prestations augmenteraient à un rythme inférieur à celui de l'année précédente de +1,9% contre +2,6%, soit +0,4% contre +2,1% après correction par l'indice des prix à la consommation. Les dépenses de santé enregistreraient une croissance de 2,9%, les prestations vieillesse et famille augmenteraient respectivement de 1,3% et de 0,3%.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

L'année 2010 serait caractérisée par une légère baisse des prestations vieillesse (-0,7%), une baisse plus importante des prestations familiales (-3%) et une augmentation des dépenses maladie d'environ 3%. Dans ce contexte, l'ensemble des prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs augmenteraient de 0,7%, soit une baisse de 0,8% après correction par l'indice des prix à la consommation.

Les dépenses de santé

L'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie serait contrebalancé par le vieillissement de la population qui induit un surcoût de consommation de prestations exécutées en établissements de soins. L'année 2008 était marquée par une forte

hausse des prestations en établissements médico-sociaux (+16,4%) et une stabilité de la médecine de ville. En 2009 la hausse des dépenses en établissements médico-sociaux était encore importante (+12,9%) et la médecine de ville en baisse de 1,8%. En 2010, les soins de ville resteraient stables et les dépenses en établissements médico-sociaux évolueraient de 14%. Les dépenses hospitalières et en cliniques privées, quant à elles, augmenteraient respectivement de 2,7% et 1,9%.

Le poste médico-social continuerait donc sa forte progression. Ce dynamisme s'explique par la structure démographique vieillissante de la population et par la création de places d'hébergement en établissements pour personnes âgées. La stabilité de la médecine de ville serait due à la baisse du poste médicaments (-3%), en constant recul depuis 2008, à la diminution des effectifs et aux mesures d'économies réalisées dans le cadre de la gestion du risque maladie.

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	7 027
<i>Evol° n/n-1</i>			101,5	102,5	108,9	102,3	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	103,0
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	129,7	132,9	144,7	148,0	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	173,0
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	5 091
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	101,4
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	125,4

Les allocations vieillesse

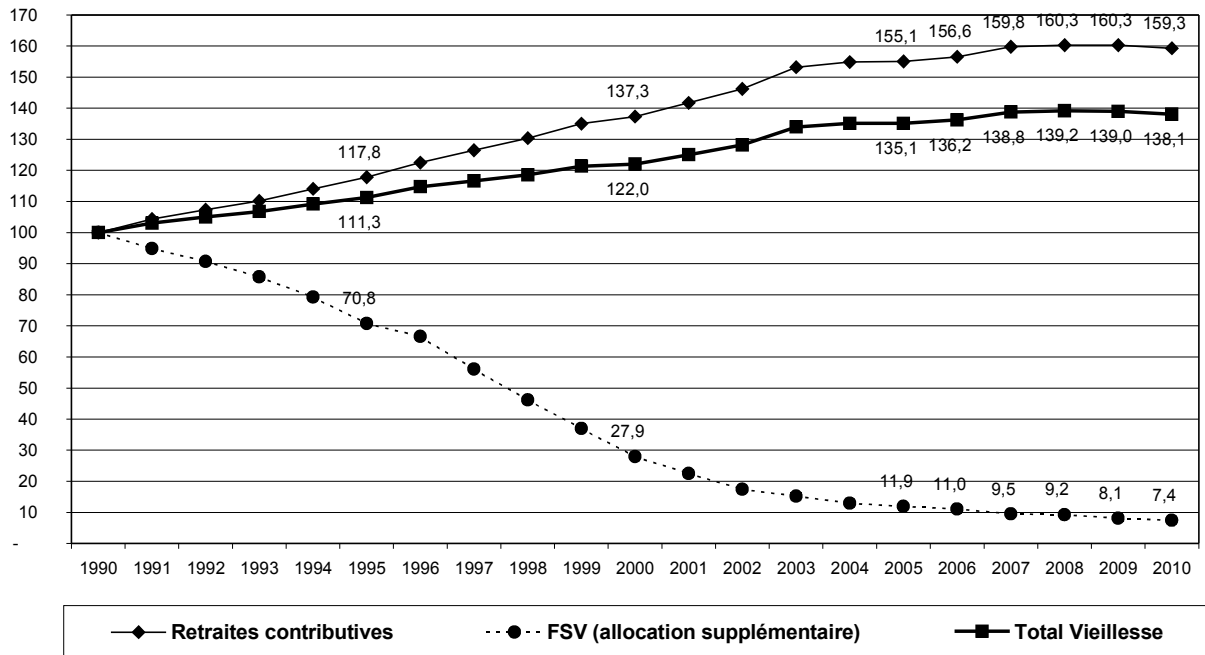
En 2010, les prestations vieillesse diminueraient de 0,7%. Les pensions de droits propres baisseraient de 1,5%. Cette évolution est liée à la baisse des effectifs de retraités (-2,7%) et à la

réduction du nombre de départs anticipés compte tenu du durcissement des conditions d'accès. Les dépenses de retraite complémentaire obligatoire augmenteraient de plus de 8%. Cette progression résulterait de l'extension des droits à réversion de la pension RCO prévue par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010.

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 811
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,3
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	138,1
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 384
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,8
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	100,0

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2010
VIEILLESSE
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les prestations familiales

En 2010 la base mensuelle de calcul des allocations familiales n'a pas fait l'objet d'une revalorisation. Seuls les plafonds de ressources

ont été revalorisés de 2,8% ainsi que l'allocation aux adultes handicapés de 2,2% au 1^{er} avril et au 1^{er} septembre 2010. Ces mesures permettraient d'atténuer l'effet du déclin démographique (-5% de bénéficiaires). Les charges baisseraient de 3,1%. Seules les prestations liées à la petite enfance connaîtraient une évolution positive (1,7%).

TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros courants)	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	386
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	96,9
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	54,5
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros constants)	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	293	280
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	96,8	95,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	41,4	39,5

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2010
(en euros courants - base 100 en 1990)

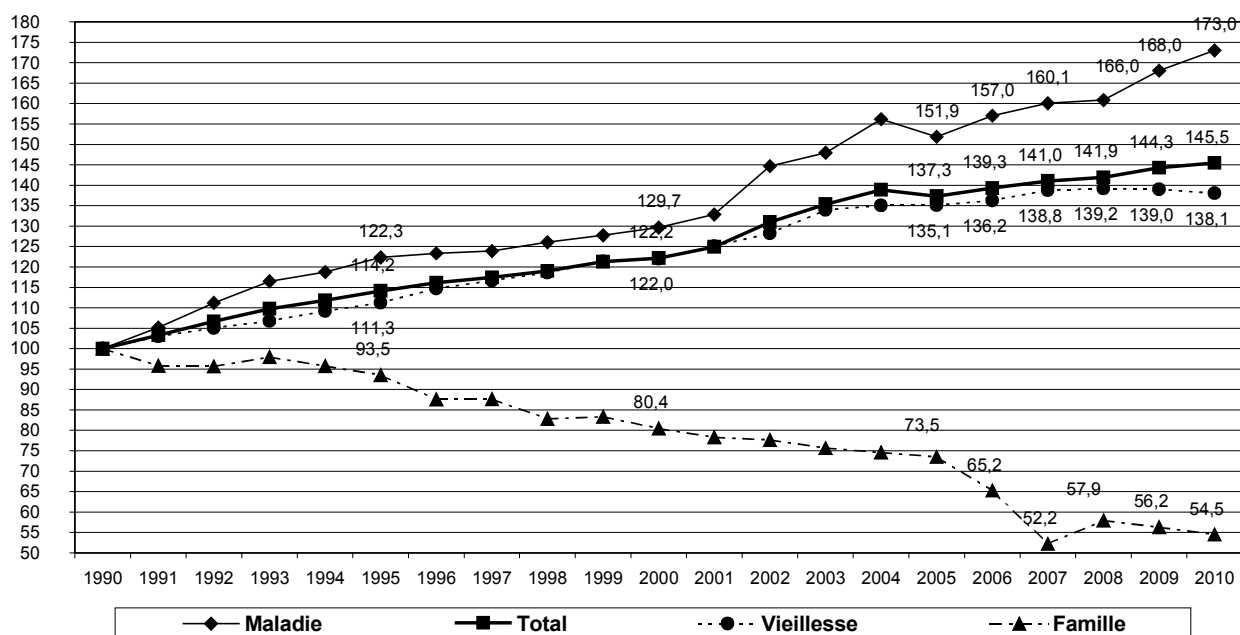


TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
MONTANTS en M euros courants													
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	7 027
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 811
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	386
TOTAL	11 153	12 731	13 624	13 933	14 609	15 095	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 225
en pourcentage du total													
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%

Les cotisations et les autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles,
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2010, le rendement des cotisations professionnelles enregistrerait une baisse de 3%. L'assiette des cotisations 2010, essentiellement basée sur la moyenne triennale des revenus 2007-2009, intègre en effet l'impact de la forte baisse des revenus 2009. Dans l'assiette des cotisations 2010, l'année 2009 marquée par une chute du revenu moyen de l'ordre de 35 % (chiffre provisoire) se substitue à l'année 2006 où le revenu avait évolué de +18 %. Les cotisations diminueraient dans une proportion nettement

moins marquée que les évolutions de revenus, compte tenu de l'existence d'assiettes forfaitaires et minimales.

La participation professionnelle aux ressources du compte social enregistrerait une légère baisse et s'établirait à 18,6%, soit à son niveau 2008.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion seraient en baisse de 1,6% en 2010.

Ces transferts, qui représenteraient 36,4% des ressources, seraient constitués :

- de la compensation démographique pour un montant de 4,8 Md€. Son évolution à la baisse de -6,8% par rapport à l'année précédente s'expliquerait par la diminution des effectifs de retraités et de personnes protégées en maladie et par la détérioration de la conjoncture économique.

- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) ;

- des contributions d'équilibre du régime général ;

- de l'affectation d'une partie du produit de la compensation sociale généralisée (CSG).

Le total de ces transferts hors compensations démographiques s'élèverait à 1,3 Md€.

3) Les ressources affectées et la subvention de l'Etat

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles. Le financement était assuré par une fraction de la TVA et une subvention de l'Etat jusqu'en 2003.

A compter de 2004, une fraction des droits sur la consommation des tabacs a remplacé ces ressources. En 2009, la structure des taxes affectées a été fortement modifiée. La fraction des droits tabacs dédiée au régime a diminué fortement tandis que le régime s'est vu affecter le bénéfice de l'intégralité de la taxe sur les véhicules de société de même qu'une fraction de taxes sur les alcools et les boissons. Ces recettes fiscales s'établiraient à 6,5 Md€ en 2010, contre 6,3 Md€ en 2009 et 5,2 Md€ en 2008. Ces ressources enregistreraient ainsi une progression de 3% en 2010 après une augmentation de 20% en 2009. Les ressources affectées par l'Etat (voir histogramme ci-après) représentaient 36,3% du financement en 2009. En 2010 cette part devrait être portée à 38,1% compte tenu du rendement dynamique de ces recettes. Après une baisse globalement continue sur la période allant de 1993 à 2008, la part des ressources affectées augmenterait consécutivement sur les années 2009 et 2010 (6,2% en 2009 et 1,8% en 2010) .

Le solde final du compte social s'établirait à -1,2 Md€, soit 6,8% du total des charges.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS - Valeurs en millions d'euros

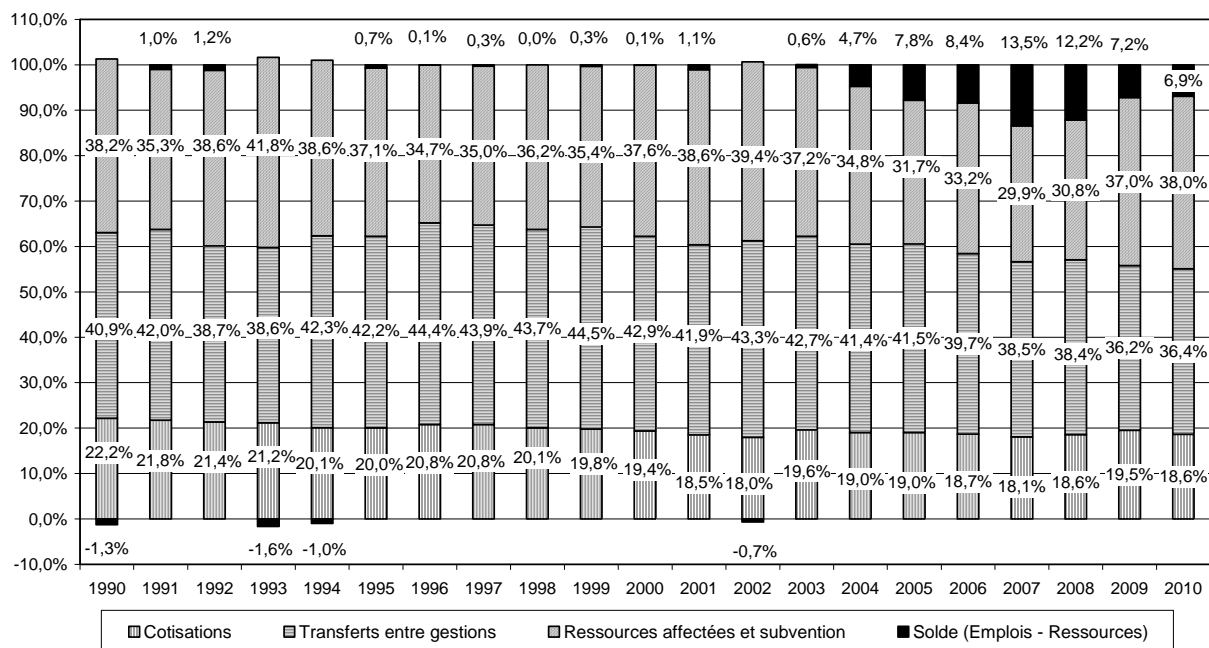
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-3,0%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-2,9%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-2,7%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-4,3%
Ensembles des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	0,6%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	0,8%

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	18,6%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	38,1%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	36,4%
Solde	4,3%	4,5%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	6,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1990 A 2010

STRUCTURE DES RESSOURCES EN % DE LA COUVERTURE DES EMPLOIS



COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)

RECETTES

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES					
	AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2009 semi-définitif		2010 prévisionnel		2010 / 2009 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 229,0	1 053,0	1 193,2	1 014,2	97,1	96,3
.Cotisations complémentaires b'	205,3	188,4	198,8	182,4	96,8	96,8
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1 434,3	1 241,4	1392	1197	97,1	96,4
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	308,6	308,6	295,2	295,2	95,7	95,7
.Cotisations complémentaires e	76,5	76,5	73,3	73,3	95,8	95,8
Sous-total : PFA f=d+e	385,0	344,0	368,5	368,5	95,7	107,1
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
Cotisations techniques individuelles g'						
Cotisations techniques fiscales g"						
.Cotisations techniques totales g=g'+g"	1 208,0	1 208,0	1 175,8	1 175,8	97,3	97,3
.Cotisations complémentaires h	193,1	193,1	187,1	187,1	96,9	96,9
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 401,1	1 401,1	1 362,9	1 362,9	97,3	97,3
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 745,6	2 678,8	2 664,2	2 485,2	97,0	92,8
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	474,9	467,4	459,2	442,9	96,7	94,8
.Divers l	37,6	37,6	35,6	35,6	94,8	94,8
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	3 258,1	3 183,8	3 159,1	2 963,7	97,0	93,1
II - RESSOURCES AFFECTEES	6 270,1		6 460,2		103,0	
Dt taxes tabacs, alcools, vins... et taxe véhicules de société						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	5 174,4		4 824,7		93,2	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité o	454,9		429,2		92,3	
.CSG p	455,6		544,7		119,6	
.Contribution CNAF q	79,0		72,5		91,8	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	100,8		301,7		299,4	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à r	6 264,6		6 172,8		98,4	
IV - SOLDE	1 064,0		1 158,6		108,9	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 856,8		16 941,1		100,5	

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2009 semi-définitif		2010 prévisionnel		2010 / 2009 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs			TOTAL	dont actifs
I - PRESTATIONS						
A/ - SANTE						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville a	2722,9		2 724,1		100,0	
- Maladie : établissements médico sociaux b	840,1		948,6		112,9	
- Maladie : établissements cliniques privées c	528,2		538,3		101,9	
- Maladie : établissements tarification administrative d	2645,3		2 715,0		102,6	
- Maladie : divers e	89,1		101,4		113,8	
Total maladie f=a+b+c+d+e	6825,6	2 341,6	7027,3	2 347,2	103,0	100,2
- Invalidité g	65,4	65,4	62,2	62,2	95,1	95,1
Sous-total : SANTE h=f+g	6891,0	2407,0	7089,6	2409,4	102,9	100,1
B/ - VIEILLESSE						
.Assurance vieillesse : droits propres g	7130,4		7 025,4		98,5	
.Assurance vieillesse : droits dérivés	1295,2		1 302,3		100,6	
.retraite complémentaire obligatoire h	446,0		483,2		108,3	
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	8871,6		8 810,9		99,3	
D/ - FAMILLE						
.Prestations familiales l	359,9	359,9	347,5	347,5	96,5	96,5
.Allocation adultes handicapés (AAH)	38,7	38,7	38,8	38,8	100,1	100,1
.Assurance maternité m	31,6	31,6	31,0	31,0	98,0	98,0
Sous-total : FAMILLE n	430,2	430,2	417,2	417,2	97,0	97,0
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS p	16192,9	2837,3	16317,7	2826,7	100,8	99,6
II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Contribution au régime des praticiens q	103,5		102,7		99,3	
.Contribution au régime des étudiants r	22,5		20,9		92,6	
.Contributions et transferts divers t	57,2		44,3		77,4	
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS q à t	183,2		167,9		91,6	
III - CHARGES DE GESTION						
.Gestion : maladie u	205,3		198,8		96,8	
.Gestion : vieillesse v	199,0		193,0		95,8	
.Gestion : famille w	76,5		73,3		95,8	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION w	480,8		465,0		96,7	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	16 856,8		16 950,6		100,6	

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2010 à un rythme inférieur à celui de l'année précédente (+1,8% contre +2,5%) pour s'établir à 4,65 Md€. Après correction par l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2010 augmenteraient de 0,3% contre 2,1% en 2009.

Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict, assurance invalidité et assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresserait en 2010, à un rythme inférieur à celui de l'année passée: + 2,9% contre +3,4%. Les dépenses d'assurance maladie enregistreraient une croissance de 3% (contre +3,8% en 2009) et celles au titre de l'invalidité diminueraient de 0,6%. Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 3,2% (2,8% en 2009). La croissance ralentie (+1,4% au lieu de +2,8% après correction par l'indice des prix à la consommation hors tabac) des dépenses d'assurance maladie est due à une baisse de la population protégée de 0,7% et des mesures d'économies réalisées dans le cadre de la gestion du risque maladie. Les prestations effectuées en établissements augmenteraient de plus de 4% et la médecine de ville connaîtrait une évolution moins soutenue de 1,6%.

Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse progresseraient de + 1,3% contre 1,7% en 2009. A progression d'effectifs quasiment équivalente sur les deux années, aux alentours de 0,8%, la moindre évolution des dépenses en 2010 résulterait d'une revalorisation des pensions 2010 inférieure à celle de 2009: 0,92 point en moyenne annuelle pour 2010 contre 1,3 point en 2009. D'autre part, le flux de retraites anticipées baisserait encore plus fortement qu'en 2009 (- 37% sur ce poste, - 4 % en 2009) compte tenu du durcissement des conditions d'accès aux départs anticipés.

Quant aux allocations du minimum vieillesse prises en charge par le Fonds de Solidarité Vieillesse, elles continueraient de baisser.

Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille baisseraient de 0,3%. Cette évolution est liée à la baisse du nombre de familles bénéficiaires et à l'absence de revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales en 2010. Cette stabilité du barème résulte des revalorisations 2008 et 2009 calculées sur la base d'une inflation prévisionnelle supérieure à l'inflation réalisée. Cependant, la baisse serait limitée sous l'effet de la revalorisation, pour la troisième année consécutive, de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (+ 2,2% au 1^{er} avril et au 1^{er} septembre 2010) .

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Part en 2010
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	3,0%	41,7%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,3%	48,8%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	0,3%	9,5%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,9%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	0,4%	

Les cotisations et les autres ressources du compte

Comme l'indique le tableau n°8 suivant, l'ensemble des cotisations sociales à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre baisserait de 1,3% en 2010. Cette évolution ne serait pas le résultat d'une baisse de l'assiette des cotisations - elle progresserait de 1,4% - mais serait liée à la refonte en 2010 du dispositif d'exonérations de charges sociales pour l'emploi de travailleurs occasionnels et de demandeurs d'emploi (TO-DE). Cette réforme impacte la structure des recettes du régime des salariés agricoles qui, parallèlement à la baisse des cotisations appelées, bénéficie d'une augmentation des cotisations prises en charge par l'Etat.

Les autres ressources dont bénéficie le régime social des salariés agricoles comprennent les subventions d'équilibre à la charge du régime général, la compensation démographique (importante pour la branche vieillesse), les transferts du FSV et de la caisse nationale de

solidarité pour l'autonomie (CNSA), des impôts et taxes affectés aux allègements généraux de cotisations et des cotisations prises en charge par l'Etat. Elles sont regroupées dans les transferts entre gestions. La compensation maladie serait en recul de 1% en 2010, tandis que la compensation vieillesse serait stable. Les ITAF (impôts et taxes affectés) seraient en baisse d'environ 6%, tandis que les cotisations prises en charge par l'Etat augmenteraient de plus de 20%. Ces deux dernières évolutions seraient liées à la refonte du dispositif TO-DE, notamment des règles de compensation financière par l'Etat du dispositif. Partiellement financé auparavant par des ITAF, le dispositif est en 2010 entièrement compensé par crédits budgétaires du MAAPRAT.

Les chiffres du tableau n°9 font apparaître une légère baisse de la part des cotisations dans l'ensemble des ressources du compte. Cette baisse est liée à l'augmentation des charges et à la refonte du dispositif d'exonérations de charges précité.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble des cotisations du régime dont	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-1,3%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-1,6%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	-0,6%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	32,7%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,6%
- transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	67,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)**

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALAIRES D'EXPLOITATION					
	2009 provisoire		2010 prévisionnel		indice 2010/2009	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
-Cotisations techniques						
. salariales	a	470,1		467,4	99,4	
. patronales	b	699,9	699,9	695,9	99,4	99,4
. Total	c	1 170,0	699,9	1 163,4	99,4	99,4
-Cotisations complémentaires	d	106,6	106,6	106,0	99,4	99,4
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE	e=c+d	1 276,6	806,5	1 269,3	801,9	99,4
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques	f	101,1	101,1	100,5	99,4	99,4
-Cotisations complémentaires	g	33,5	33,5	33,3	99,4	99,4
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	h=f+g	134,6	134,6	133,8	133,8	99,4
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques	i	111,5	111,5	104,0	93,2	93,2
-Cotisations complémentaires	j	17,1	17,1	13,4	78,0	78,0
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	k=i+j	128,7	128,7	117,3	117,3	91,2
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage	l=e+h+k	1 539,9	1 069,8	1 520,5	1 053,0	98,7
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, compensation démographique...	l	2 795,8		2 845,6	101,8	
. autres transferts : en provenance de l'Etat	m	232,6		284,7	122,4	
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	n=l+m	3 028,4		3 130,3	103,4	
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)		4 568,2		4 650,8	101,8	
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	o		232,0		230,7	99,4
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS yc chômage	l+o		1 301,8		1 283,8	98,6

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2009 (semi-définitif) et 2010 (compte prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
	2009 semi-définitif	2010 prévisionnel	2010 / 2009 ind. valeur
I-PRESTATIONS			
A/ - SANTE			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 534,5	1 580,9	103,0
. Invalidité et infirmité b	75,2	74,8	99,4
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	229,8	237,2	103,2
Sous-total : SANTE d=a+b+c	1 839,5	1 892,9	102,9
B/ - VIEILLESSE			
.Assurance Vieillesse e	2 151,9	2 179,4	101,3
Sous-total : VIEILLESSE e	2 151,9	2 179,4	101,3
C/ - FAMILLE			
.Charge de famille f	367,3	366,3	99,7
.Assurance Maternité g	52,2	54,5	104,3
Sous-total : FAMILLE h=f+g	419,5	420,8	100,3
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h	4 410,9	4 493,1	101,9
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS			
.Contributions et transferts divers q	16,9	16,9	100,2
III-CHARGES DE GESTION ET DEP. ASSIMILEES			
.Au titre de la protection sociale s	140,6	140,8	100,2
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)	4 568,4	4 650,8	101,8